

Le journal du Parc naturel

Braives - Burdinne - Héron - Wanze





VOUS VOULEZ PARTICIPER PLUS ACTIVEMENT À LA VIE DU PARC NATUREL ?

AVEC L'ÉQUIPE

> REJOIGNEZ LES BÉNÉVOLES

Nos projets vous intéressent, vous souhaitez nous donner un coup de main lors d'événements, d'animations ou de formations ou même lors de tâches quotidiennes... Contactez-nous au 085 71 28 92 ou info@pnbm.be.

CHEZ VOUS

> ADHÉREZ À LA CHARTE DES APIS JARDINS

Vous pouvez, chez vous, participer activement à l'amélioration du maillage écologique sur le Parc naturel. Quelques aménagements simples de votre jardin permettent de le rendre plus accueillant pour la biodiversité. Contactez-nous ou visitez www.pnbm.be/apisjardins.

SUR DES ACTIONS CONCRÈTES DE TERRAIN

> REJOIGNEZ LE GAN

Vous souhaitez participer à des chantiers de gestions des inventaires, venez rejoindre le GAN pour être au courant des différents chantiers nature proposés sur le Parc naturel (www.pnbm.be/gan).

FINANCIÈREMENT

> DEVEENEZ MEMBRE OU FAITES UN DON

En devenant membre, vous bénéficiez de réductions, d'un achat groupé de plants de qualité pour des haies indigènes ou des fruitiers.

Cotisation Membre adhérent : 10 €
Pensionné ou étudiant : 5 €
À verser sur le compte BE82 0682 0910 7068.

COMITÉ DE RÉDACTION : Pascaline Auriol, Frédéric Bertrand, Éric Boon, Mélanie Cuvelier, Amandine Degen, Dominique Delatte, Hadrien Gault, Thomas Genty, Corentin Lambotte, Sébastien Leunen, Maxime Papart, Sandrine Pequet, Inès Van Den Broucke.

EDITEUR RESPONSABLE : Mr Frédéric Bertrand,
Président de la Commission de Gestion,
rue Neuve, 24 - 4210 Burdinne.

Le journal du Parc naturel est distribué dans toutes les boîtes aux lettres des communes de Braives, Burdinne, Héron et Wanze. Il est également disponible sur simple demande à la Maison du Parc naturel ou téléchargeable sur notre site internet www.pnbm.be.

Le journal du Parc est édité par la Commission de Gestion du Parc naturel Burdinale-Mehaigne avec l'aide du Service Public de Wallonie, de la Province de Liège et de sa Fédération du Tourisme



Photo de couverture : jeune busart cendré
Crédit photographique : Sébastien Leunen

Edito

Cette année 2020 s'annonce intense pour le Parc naturel avec une foule de nouveaux projets qui vont se lancer tout au long de l'année et la concrétisation d'autres plus anciens. Pour n'en citer que quelques-uns, vous aurez peut-être l'occasion de croiser le cheval de trait dans les chemins de nos quatre communes, un nouveau sentier didactique jalonnait le bois du Molu à Wanze et le circuit Natur'accessible sera inauguré à Fumal en fin d'année. Avec tous nos partenaires, nous continuerons donc à nous activer avec passion pour préserver et développer notre magnifique territoire.

Mais dans les pages de ce journal, ce n'est pas du futur dont nous allons vous parler. De nombreuses actions ont été menées en 2019 et nous saisissons l'opportunité de ce premier numéro de l'année pour revenir sur les projets qui nous ont particulièrement tenus à cœur et dont nous n'avons pas eu l'occasion de vous parler. Vous pourrez notamment découvrir certains des travaux menés par les stagiaires que nous avons accueillis et encadrés durant le printemps et l'été. Vous en apprendrez un peu plus sur cette belle collaboration avec nombre de nos partenaires qui a permis l'envolée de 4 petits Busards cendrés en juillet. De collaboration, il en est également question lorsqu'il s'agit d'agriculture puisque via nos différents projets, nos agriculteurs s'investissent de plus en plus pour l'environnement et la nature.

Et pour ceux qui ont loupé les différentes animations faites cet été autour du paysage, rendez-vous page 10.

Mais seize pages, c'est un peu court, ceci n'est donc que la partie visible de l'iceberg de nos actions... qui grandiront encore en 2020 !



Frédéric Bertrand

PRÉSIDENT DU PARC NATUREL

WWW.PNBM.BE

Retrouvez toute l'actu du
Parc naturel sur notre site

➡ www.pnbm.be





RECHERCHE PARRAIN DE BALADE !

Les quatre communes de territoire du Parc naturel peuvent se targuer d'un magnifique réseau de balades : au total près de 400 km de chemins balisés dont 18 balades pédestres de 6 à 22 km.

Nombreux sont les randonneurs qui foulent les tracés de nos circuits chaque année. Pour maintenir la qualité du réseau et permettre à tous de partager des promenades entretenues et donc agréables, nous comptons sur la collaboration de bénévoles consciencieux et passionnés !

Le rôle des parrains ?

- Parcourir la balade au minimum deux fois par an à période fixe (printemps et fin d'été)
- Compléter la fiche technique mise à disposition pour signaler les problèmes relevés sur le chemin (balise manquante ou endommagée, sentier à entretenir, dégradations, etc.)
- Effectuer à votre initiative un minimum d'entretien (redresser une balise, nettoyer une plaque, etc.)

Vous voulez parrainer une balade ?

Contactez-nous au 085 71 28 92 ou sur info@pnbm.be

Une collaboration des Communes de Braives, Burdinne, Héron et Wanze, des 3 ADL, de Terre-de-Meuse et du Parc naturel.



UNE MALLE PÉDAGOGIQUE POUR DES ANIMATIONS SUR LES CHAUVES-SOURIS

En 2019, Plecotus (le pôle "Chauves-souris" de Natagora) a créé des malles pédagogiques permettant d'outiller et de diversifier les animations sur les chauves-souris. Le Parc naturel s'est proposé comme point relais pour héberger l'une d'entre-elles et peut donc la prêter à ceux qui souhaitent développer une animation autour de ce thème.

Cette malle contient tous les outils nécessaires pour réaliser une animation sur les chauves-souris (autant pour un groupe grand public, que d'adultes, de jeunes ou d'enfants).

Avec l'appui d'un petit guide, l'animateur pourra passer en revue les différents aspects de la vie des chauves-souris (biologie, anatomie, protection, etc.), par différentes expériences ludiques et interactives proposées dans la malle. À la fin de l'animation, les participants auront acquis une petite culture générale autour des chauves-souris, ils auront assimilé des notions compliquées telles que l'écholocation et repartiront avec des pistes pour agir chez eux en faveur de ces animaux passionnants.

En pratique la malle peut-être empruntée à la Maison du Parc, le prêt est gratuit (caution de 50 €).

Un inventaire est effectué avant et après le prêt.

Pour plus de renseignements : info@pnbm.be ou au 085 /71 28 92.

LE PARC NATUREL BURDINALE-MEHAIGNE LABELISÉ "WALLONIE DESTINATION QUALITÉ" *Wallonie Destination Qualité ... Kesako ?*

Wallonie Destination Qualité est un label du CGT (Commissariat Général au Tourisme) octroyé aux entreprises qui s'engagent pour développer et améliorer la qualité de leurs services. Le Parc naturel s'est donc formé à la démarche "qualité", a élaboré un plan d'actions pour les trois prochaines années et a obtenu son label pour les années 2019-2022. Au programme, des actions directement visibles comme la mise à disposition des itinéraires de balades sur le site Internet ou à l'extérieur du point d'accueil de la Maison du Parc pour les rendre accessibles en tout temps, la mise en place d'une newsletter, mais également pas mal d'actions en interne pour améliorer la qualité de nos services et motiver toute l'équipe dans cette démarche !



**En cadeau !
Une revue offerte**

Pour tout nouvel abonnement

**1 AN
6 NUMÉROS
À PARTIR DE
36 €**

100 % nature, sans pub, sans but lucratif

Le retour du Busard cendré au Parc naturel Burdinale-Mehaigne

Dix ans après la dernière nidification sur le territoire du Parc naturel Burdinale-Mehaigne, un couple de Busards cendrés a niché cet été juste à côté de la Maison du Parc. Grâce aux efforts coordonnés du PNB, du Département de la Nature et des Forêts du Service Public de Wallonie (DNF), de nombreux observateurs bénévoles et des agriculteurs, les 4 jeunes busards de la nichée ont pu prendre leur envol ! Une bonne nouvelle pour cette espèce rare qui, nous l'espérons, pourra s'installer durablement sur notre territoire.



NID DES BUSARDS CENDRÉS

© SEBASTIEN LEINEN

Burdinne, le 8 août 2019 : décollage réussi pour les quatre petits busards nés quelques semaines plus tôt dans un champ de froment à 500 mètres de la Maison du Parc naturel. Pourtant, en naissant trois semaines avant la récolte, au sol, au milieu d'un champ de froment, cet envol n'était pas joué d'avance !

LA RECHERCHE DU NID

Toute l'histoire commence au mois d'avril. Un observateur signale un Busard cendré mâle dans la plaine entre Burdinne et Braives. Les observations se multiplient et dans le courant du mois de mai, la présence d'un couple de Busards cendrés dans une culture d'herbe pour le fourrage est confirmée. Un contact est pris avec l'agriculteur qui accepte bien volontiers de prêter attention au nid s'il devait y avoir récolte avant l'envol des jeunes, ce qui arrive à la fin du mois de mai. Le jour de la fauche, le DNF, l'agriculteur, le Parc naturel et des naturalistes bénévoles sont tous sur place pour rechercher le nid éventuel et permettre la fauche du champ. Finalement, aucun nid n'est trouvé et les busards se déplacent. Les observations reprennent et le couple est rapidement localisé dans un champ de froment situé à 500 mètres de la Maison du Parc naturel. Les observateurs bénévoles et particulièrement Alain Franquin, Manuel Joassin et Xavier Lehane passent alors des dizaines



BUSARD CENDRÉ ADULTE

© GÉNOT HUC

d'heures à observer le champ depuis différents points éloignés pour déterminer l'emplacement précis du nid.

LA PROTECTION DU NID

Le nid étant au sol dans une parcelle de froment, il nécessite l'installation d'une protection adaptée pour ne pas être détruit par la moissonneuse ou par un prédateur après la récolte. Loïc Falise, agriculteur à Burdinne, qui cultive le champ concerné apporte directement son soutien. Une zone qui restera non fauchée jusqu'à l'envol définitif des jeunes est délimitée par une protection adaptée. Lors de l'installation de cette protection, l'équipe constate qu'il y a quatre jeunes busards dans le nid.



POSE DE CLOTURES

© SEBASTIEN LEINEN

UN SUIVI INTENSIF ET DE LONGUE HALEINE

Les bénévoles passeront de nombreuses heures à surveiller ces précieux oiseaux (les dérangements peuvent être nombreux : chien errant, promeneurs curieux, etc.) et ce jusqu'à l'envol définitif des jeunes vers leurs quartiers d'hiver en Afrique. Sans l'investissement des nombreux observateurs bénévoles, du DNF, du Parc naturel et des agriculteurs pour cette action qui aura duré près de quatre mois, ces jeunes ne se seraient jamais envolés.

LE PARC NATUREL BURDINALE-MEHAIGNE, UNE TERRE D'ACCUEIL POUR LES BUSARDS

Les observations de cette année sont particulièrement prometteuses, au moins deux couples de Busards cendrés, dont le couple nicheur de Burdinne, des Busards des roseaux et des Busards Saint-Martin ont été observés sur le territoire ou en bordure directe du Parc naturel. La nidification d'un couple de Busards des roseaux est suspectée dans un des aménagements réalisés dans le cadre du projet "Agriculture et Biodiversité". Une chose est certaine, les aménagements réalisés dans les plaines sont particulièrement attractifs en tant que terrain de chasse pour les différentes espèces de busards. Nous espérons donc que la multiplication de ces aménagements favorisera encore d'avantage l'installation de nouveaux couples de busards sur le territoire.



©SÉBASTIEN LEINEN

Menacé en Wallonie et repris dans les espèces Natura 2000, le Triton crêté fait l'objet d'un des plans d'actions du projet LIFE BNIP¹. Dans le but de le localiser, de le protéger et d'assurer son développement, le BNIP a mis en place une campagne de recensement en Wallonie. La protection de ce triton, et de tous les batraciens, faisant également partie des objectifs du Parc naturel Burdinale – Mehaigne, nous avons collaboré activement au recensement de cet urodèle dans différents points d'eau de notre territoire.



©SÉBASTIEN LEINEN

Durant le printemps 2019, Corentin Lambotte, étudiant en agronomie de l'école ISI à Huy, a effectué son stage de fin d'études au Parc naturel. Encadré par l'équipe du Pôle Nature, il a appliqué le protocole de recensement mis en place par l'équipe du BNIP, et en particulier par Hélène Ghyselinck, chargée de mission pour Natagora sur ce projet.

Ce protocole se découpe en plusieurs analyses. Dans un premier temps, une analyse des qualités de l'habitat (HSI) des mares sélectionnées permet de déterminer les points d'eau les plus favorables au développement du Triton crêté. Neuf facteurs sont pris en compte afin de réaliser cette analyse de la mare et de ses environs : la superficie, la permanence, la qualité de l'eau, l'ombrage, la sauvagine², les poissons, le nombre de points d'eau en périphérie, l'habitat terrestre et les macrophytes³. Sur les 22 mares inventoriées sur le territoire du Parc naturel, l'analyse en identifie sept comme propices au développement du Triton crêté.

Ensuite, deux méthodes de recensement permettent de déterminer la présence ou non du Triton crêté dans les mares. Corentin a donc appliqué ces 2 méthodes sur les 22 mares. Pour la première, il a recueilli des échantillons d'eau et les a confiés à un bureau d'étude partenaire du projet pour réaliser le test ADN environnemental (ADNe) qui consiste à rechercher la présence d'ADN du Triton crêté dans les échantillons. La deuxième méthode, quant à elle, consiste à poser des nasses dans les mares (plus ou moins 1 nasse tous les 5 à 10 m de berges pour saturer la mare en nasses). Entre début avril et mi-juin 2019, Corentin a effectué trois passages dans chaque mare. Au total, 41 Tritons crêtés adultes ont pu être observés, essentiellement dans les mares de la vallée de la Mehaigne salmonicole.

La face ventrale de chacun d'entre eux a été prise en photo. En effet, le Triton crêté adulte présentant une répartition de taches noires et jaunes propre à chaque individu, les tritons capturés plusieurs fois d'affilée ne sont comptés qu'une fois. Cela permet aussi de suivre les individus entre deux inventaires. Comme pour le Triton crêté, tous les autres batraciens piégés dans les nasses ont été identifiés, sexés et comptabilisés avant d'être relâchés.

Pour aller un peu plus loin, Corentin a utilisé les résultats de l'analyse des qualités de l'habitat pour proposer une liste de travaux permettant d'améliorer l'habitat et les environs proches de chaque mare inventoriée pour le Triton crêté. Cette analyse lui a également permis de cartographier de nouvelles zones potentielles au creusement de mares.

La réalisation de ces différents travaux devrait élargir les réseaux favorables à la présence et au développement du Triton crêté.



¹ LIFE BNIP : Belgian Nature Integrated Project est un projet stratégique qui contribue à atteindre les objectifs de Natura 2000 et les Objectifs de Conservation Européenne Nature pour la Belgique.

² Sauvagine : ici ce terme reprend les espèces animales capables de prédater le Triton crêté et tous les autres batraciens, comme par exemple l'Ouette d'Égypte ou la Bernache du Canada.

³ Les macrophytes sont des végétaux évoluant en milieux aquatiques, visibles à l'œil nu. On y trouve les phanérogames comme le Plantain aquatique, l'Iris des marais, mais aussi les mousses aquatiques, les Characées et les fougères.

“GENERATIONS TERRE” une animation territoriale riche

“Générations Terre” est un projet pilote lancé fin 2018 dans trois Parcs naturels de Wallonie, celui de la Vallée de l’Attert, celui des Plaines de l’Escaut, et le nôtre, le Parc naturel Burdinale-Mehaigne. Son objectif est de réduire de manière significative l’utilisation des produits phytosanitaires en agriculture d’ici 5 ans tout en préservant la rentabilité des exploitations agricoles.

Le 29 janvier 2019, la grande majorité des agriculteurs cultivant sur le Parc naturel était présente pour la présentation du projet. Dans les semaines suivantes, neuf agriculteurs, cultivant 20% de la superficie agricole du territoire, se sont portés volontaires pour s’engager dans ce projet.

L’année 2019 a permis de mettre en place le projet. Avant de parvenir à poser les premiers constats, il fallait pouvoir récolter et analyser les données. Il a notamment fallu choisir les logiciels informatiques à utiliser et réaliser l’encodage de plusieurs années d’itinéraires techniques (c’est-à-dire l’ensemble des actions réalisées sur une culture, du labour à la récolte en passant par les différents travaux mécaniques et les différentes pulvérisations effectuées sur la culture, en précisant le type de produit, la dose, etc.).

Trouver un indicateur qui permette de suivre l’évolution de l’utilisation des produits phytosanitaires n’est pas aisé. Les indicateurs développés par nos voisins présentent tous de grosses lacunes... En collaboration étroite avec le Centre wallon de Recherches agronomiques, les trois Parcs naturels ont donc développé un nouvel indicateur, appelé QAC (Quantité Appliquée par Culture). Mais comparer les consommations de ces produits et quantifier leur diminution dans le temps est bien plus ardu qu’il n’y paraît. Le choix des cultures,

des variétés, les différentes rotations, ou les variations climatiques importantes au fil des années, sont des éléments qui ont un impact déterminant sur l’utilisation des produits phytosanitaires et donc sur l’évolution du QAC. À ce stade, le QAC permet de comparer les tendances d’utilisations des produits phytosanitaires pour chaque type de produit (herbicide, fongicide, insecticide, etc.). Un retour auprès de chacun des agriculteurs est maintenant nécessaire pour interpréter les résultats correctement.

En parallèle, un groupe d’agriculteurs (les volontaires du projet Générations Terre et d’autres) s’est créé pour organiser des rencontres en petit comité afin de permettre un réel échange sur différentes thématiques pour

faire évoluer les pratiques agricoles vers moins de produits phytosanitaires. Lors de ces réunions, si le temps le permet, un tour de plaine est également réalisé.



AU CHANT DU COQ

Une pause dans nos campagnes, le temps pour nos agriculteurs de jouer aux acteurs pour l’émission

“Au chant du coq” diffusée le 13 octobre sur votre chaîne locale (à voir et à revoir via le lien :

https://www.rtc.be/video/info/au-chant-du-coq-cheverrie-de-la-croix-de-la-grise_1503131_451.html).

Merci à Messieurs de Bergeyck, du Fontbaré et Leloup pour le temps consacré.



CULTURES ASSOCIÉES

UNE TECHNIQUE POUR RÉDUIRE LES PHYTOS

Leurrer les ravageurs, couvrir le sol pour éviter le développement des adventices (végétaux indésirables qu'il faudra détruire si elles se développent...), amener des légumineuses qui produiront l'azote (engrais) pour la culture principale... Voici quelques avantages d'associer des cultures.

Jacques Anciaux, agriculteur à Héron, tente pour la deuxième année l'aventure des cultures associées.

Cette année sur ses terres, vous pourrez retrouver :

- le mélange de froment et de pois,
- le colza associé à de la féverole, de la lentille, du lin et du trèfle d'Alexandrie.



COLZA ASSOCIÉ



COLZA ASSOCIÉ



FROMENT - POIS



PIÈGE À INSECTES

OBSERVATION DES PARCELLES

En 2019, nous avons été observateur pour le centre pilote IRBAB (culture de la betterave). En 2020, l'observation sur terrain sera intensifiée. Nous allons continuer l'observation IRBAB mais également colza et céréale pour le centre pilote CEPICOP.

Pour nous aider dans cette observation, des pièges à insectes sont installés dans plusieurs parcelles.

17 ACTIONS POUR AMÉLIORER LE DIALOGUE ENTRE AGRICULTEURS ET RIVERAINS

L'utilisation des produits phytopharmaceutiques fait fréquemment débat ! Afin de favoriser le dialogue entre riverains et agriculteurs, des organisations professionnelles (FWA, CRA-w, Collège des Producteurs, FUGEA,...) se sont associées au sein d'un « Collectif Référentiel Phyto » et ont défini 17 actions qui peuvent être entreprises en vue de limiter les risques liés à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques.

La commune de Héron, soutenue par le Projet Générations Terre, fait partie des dix communes sélectionnées pour lancer ce projet. Une première rencontre a été organisée le 25 novembre afin de présenter le programme d'actions aux agriculteurs du Pays Burdinale-Mehaigne.

Plus d'infos sur www.filagri.be

ELECTION DU PLUS BEAU SLIP DU PARC

Le 1^{er} avril, nos agriculteurs enterreront un slip !

Non, ce n'est pas un poisson d'avril mais le début d'un petit test ludique : enterrer un slip (neuf !) en coton dans leur terre cultivée, le laisser 2 mois, et voir comment celui-ci s'est détérioré. Ce test permet d'observer la présence de vie microbologique dans le sol. Plus le slip est dégradé, plus la vie est présente.

Pourquoi ne pas faire le test dans votre potager ?

- Si cela vous intéresse, contactez le parc, nous vous fournirons le matériel !
- Inscription possible (jusqu'au 1^{er} mars 2020) sur le site <http://pnbm.be>

Pour que vous puissiez élire le slip du Parc, les slips déterrés début juin seront visibles lors d'un événement du parc en juin ou juillet, les informations suivront.





Le bord de route, un élément du maillage écologique

© SEBASTIEN LEUNEN

Les espèces animales et végétales circulent dans les milieux naturels qui leurs sont propices. Pour relier ces milieux et assurer le brassage génétique des populations et les fonctions comme la reproduction, il est nécessaire de restaurer, sauvegarder et créer des connectivités entre les zones de nature. On parle du **maillage écologique**. Ce maillage améliore la circulation des espèces, qui peuvent ainsi aller d'un milieu répondant à leurs besoins vers un autre tout aussi propice. Les animaux ont alors plus de facilités pour trouver leur nourriture et un abri ou encore pour assurer leur descendance.

Dans la plaine agricole homogénéisée par l'homme et ses activités, le maillage écologique est constitué d'éléments comme les arbres, les buissons, en haies ou isolés et les bords de routes végétalisés spontanément.

UN ÉLÉMENT CLÉ DU MAILLAGE, LE BORD DE ROUTE

Pauline Van Keer, étudiante en agronomie à l'ISI Huy, encadrée par l'équipe du Parc naturel, a étudié un élément particulier du maillage écologique de la plaine agricole Braives-Burdinne : le bord de route ! Il représente l'espace situé entre la route et la parcelle privée adjacente ou le champ, et est sous propriété communale, toute atteinte à son intégrité est interdite (interdiction de le labourer, de le pulvériser d'herbicides).

C'est majoritairement la commune qui s'occupe de son entretien en le fauchant une à deux fois par an.

Il a la particularité de quadriller le paysage et contribue à assurer une transition entre les différentes parcelles de grandes cultures. Il peut dans certaines situations contribuer à la lutte contre l'érosion des terres et des coulées de boues lors d'événements de pluie.

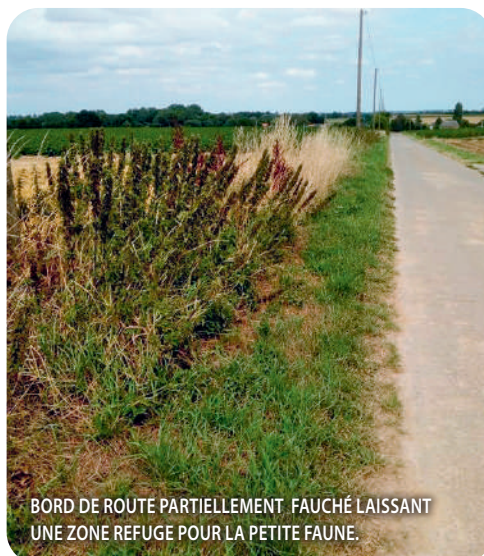
Dans les plaines agricoles remembrées, les bords de routes constituent un élément important d'une végétation spontanée annuelle et/ou vivace. Ils ont donc une valeur biologique primordiale, en particulier pour la faune des plaines. Une gestion adéquate permettant l'épanouissement complet des végétaux poussant sur ces bords de routes-champs permet d'obtenir un couvert, un abri et une nourriture pour des insectes butineurs, des oiseaux granivores, etc.

LE BORD DE ROUTE, UN MILIEU MENACÉ

Sur le plateau agricole de Braives-Burdinne, les éléments du maillage écologique sont peu présents. Lors du remembrement des terres par la Région

wallonne dans les années 90, les parcelles agricoles ont été regroupées pour former de grandes parcelles engendrant la disparition de nombreux chemins. Ces modifications ont entre autres eu pour effet de réduire la surface des bords de routes et de les éloigner les uns des autres.

L'étude réalisée par Pauline au printemps 2019 avait pour objectif de mesurer la contribution de la végétation des bords de routes en tant qu'élément du maillage écologique.



BORD DE ROUTE PARTIELLEMENT FAUCHÉ LAISSANT UNE ZONE REFUGE POUR LA PETITE FAUNE.

RÉSULTATS DE L'ÉTUDE SUR L'INTÉGRITÉ PHYSIQUE DES BORDS DE ROUTES

Pauline a mis en évidence qu'il existe deux perturbations sur la végétation du bord de route. Une première perturbation est liée aux activités agricoles, sur la partie longeant le champ (labour et autres travaux mécaniques, pulvérisations, etc.) et une deuxième est engendrée par le charroi agricole et automobile sur la partie longeant la route. Ces deux perturbations entraînent une diminution de la largeur du bord de route. Au total un tiers des bords de routes étudié a une largeur inférieure au mètre légal pour les terres remembrées de l'étude.

La plupart des bords de routes étudiés étaient en bon état d'intégrité physique, 20% présentait tout de même une flore perturbée (flore annuelle signalant un travail du sol sur le bord de route ou le passage d'herbicides). Ce qui constitue une infraction étant donné qu'il est interdit de porter atteinte à l'intégrité du bord de route sur sa largeur légale de 100cm dans la zone d'étude.

RÉSULTATS DE L'ÉTUDE SUR L'INTÉGRITÉ VÉGÉTALE DU BORD DE ROUTE

Accompagnée par des bénévoles passionnés par la botanique (Anne Dauvrin, Corentin Amand, Eddy Pirnay) et un membre de l'équipe du Parc, Pauline a recensé plus de 130 espèces de végétaux poussant sur les 239 bords de routes analysés au moyen de relevés de végétation.



GRANDE MARGUERITE

Ces végétaux sont majoritairement des espèces vivaces or, les travaux du sol ou la pulvérisation d'herbicides provoquent le renouvellement annuel de la végétation, laissant place à une majorité de végétaux annuels. La présence massive de vivaces indiquerait donc que le bord de route n'a pas ou peu été perturbé mécaniquement voire chimiquement depuis au moins deux années. Cependant, si l'on s'attarde sur l'écologie des végétaux observés, on arrive rapidement à la conclusion qu'il s'agit pour les deux-tiers d'espèces rudérales (Ortie, Dactyle, Lamier pourpre, Gaillardet gratteron etc.) capables de s'accommoder à toutes les perturbations liées aux activités agricoles intensives.

Sur les 239 bords de routes inventoriés seuls 8 présentent une végétation diversifiée, relictuelle de prairie peu ou pas amendée, et dominée par des espèces à fleur comme la Grande Marguerite, la Centaurée jacée, diverses gesses et vesces, etc. Ces bords de routes sont tous des talus orientés au sud et très pentus. Ils sont des reliques d'une végétation que l'on pouvait observer par le passé sur les pâtures et prairies, très diversifiées en espèces végétales.

L'intégrité végétale du bord de route est donc à nuancer et le Parc naturel a encore un grand rôle de sensibilisation à jouer pour tenter d'améliorer la qualité de ce maillon essentiel du maillage écologique.

Des experts pour accompagner le Parc naturel Burdinale-Mehaigne !

Le Parc naturel Burdinale-Mehaigne a de nombreuses missions à mettre en œuvre. Pour cela, il peut compter sur une équipe technique expérimentée et de nombreux partenaires compétents. Mais certaines de ces missions requièrent un certain recul, des avis d'experts ou simplement des conseils avisés externes. Un Conseil Scientifique et Technique (CST) a donc été mis en place en 1998 pour appuyer l'équipe technique et le Conseil d'Administration du Parc naturel. En 20 ans ses membres, ses missions et son rôle au sein du Parc naturel ont évolué. Une réflexion a donc été lancée entre le Conseil d'Administration, l'équipe technique et le CST pour bien redéfinir le rôle et le fonctionnement de ce dernier. Vous trouverez le résultat de cette réflexion sur la page de notre site Internet dédiée au CST.

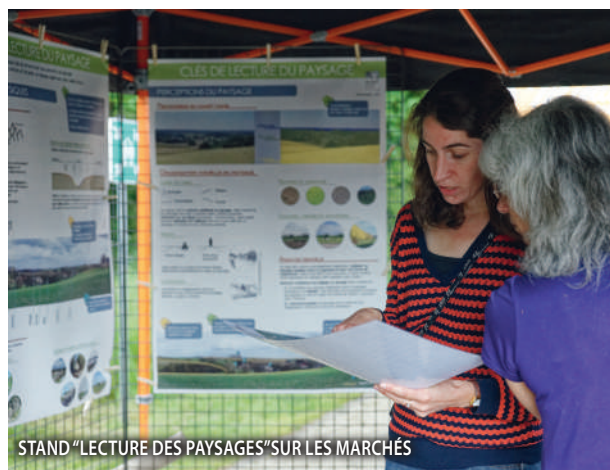
Pour vous donner une idée de son travail, en 2019, le CST a entamé plusieurs réflexions pour permettre au PNBM d'élaborer des lignes de conduite, entre autres, sur l'éolien et le Miscanthus.

Notons enfin que si des conseils scientifiques existent dans de nombreux Parcs naturels français, le Parc naturel Burdinale-Mehaigne est le seul Parc naturel de Wallonie à en avoir un à sa disposition !

Nos actions de sensibilisation

STAND "LECTURE DES PAYSAGES" SUR LES MARCHÉS

S Durant la belle saison, le Parc naturel a installé son stand de "lecture du paysage" sur les marchés des quatre communes du territoire. Petits et grands ont pu échanger sur le sujet avec Pascaline, la chargée de mission. Equipée de ses panneaux didactiques, de photos et de quelques outils de découverte du territoire, elle partageait volontiers son expérience afin de poser un regard différent et averti sur les espaces qui nous entourent. Certains se sont même pris au jeu pour identifier les différents plans qui structurent les paysages !



STAND "LECTURE DES PAYSAGES" SUR LES MARCHÉS



RUE DE MARNEFFE : VUE SUR LA VALLÉE DE LA MEHAIGNE

GOÛTER ET BALADE PAYSAGE À FUMAL

G Fin juin, nous avons rendez-vous à Fumal pour une balade paysagère clôturée par un goûter convivial. Dans ce village, des bâtiments emblématiques marquent le paysage villageois. Grâce à quelques documents historiques et une lecture de l'architecture et du réseau viaire, les participants ont pu appréhender l'évolution du village en se baladant dans ses rues. Puis le petit groupe a changé de perspective. En prenant de la hauteur, la localisation du village dans le fond de vallée méandreux de la Mehaigne s'est révélée et tous ont pu profiter des points de vue remarquables sur les paysages bâtis et non bâtis de Fumal...

PROFONDEUR DU CHAMP VISUEL

P Un outil de lecture des paysages : la décomposition du champ visuel en plusieurs plans.

Plus le plan est loin, plus il sera flou. Un avant plan sobre met en évidence le moyen plan. Par contre, une flore diversifiée, par exemple, contribuera à l'avant plan et à la qualité globale du paysage. Enfin, le moyen plan est en général le plan le plus diversifié sur lequel le regard va se poser.

Testez cet outil visuel lors de vos promenades



Tel un photographe, découpez le paysage en avant plan, plan moyen et arrière plan.

CADRONNONS LE PAYSAGE !

Les paysages du Parc naturel présentent souvent des vues très larges parsemées de nombreux éléments. Des cadres en saule seront posés le long de quelques routes à des endroits clés afin de mettre en exergue certaines spécificités des paysages pour leur valeur patrimoniale, architecturale, naturelle ou encore historique.

Ce projet est issu d'une collaboration entre le Parc naturel et la fiche "Saule" du GAL portée par la Maison de la Mehaigne et de l'Environnement Rural. Dans le cadre de son stage au Parc naturel en architecture du paysage, Camille Mathot a réalisé une étude de faisabilité pour la mise en valeur de portions de paysages. Le résultat a été proposé aux communes et certains cadres seront installés par la MMER courant 2020.



PHOTO MONTAGE D'UNE VUE SUR LE VILLAGE DE BURDINNE (C. MATHOT, 2019).
MISE EN ÉVIDENCE DE L'ANCIENNE GARE VICINALE PAR UN CADRE EN SAULE.

ANIMATIONS POUR LES ENFANTS

Du 5 au 9 août, nous avons accueilli 16 enfants de 6 à 9 ans, au cœur même du Parc naturel.

Maxime, leur animateur, leur avait concocté un programme 5 étoiles nature : construction d'une cabane, fabrication de pain, rencontre avec les petites bêtes, jeux pour réduire les déchets, balade à vélo et cuisine sauvage.

Le but du stage était de sensibiliser les enfants aux petits gestes quotidiens à mettre en place pour protéger l'environnement. Objectif largement atteint si on en croit les retours de nos têtes blondes. Tous ensemble, ils ont rêvé, créé, observé, rigolé et joué, le tout dans une nature fascinante.

Durant l'année scolaire 2019-2020, le Parc naturel propose des animations aux écoles primaires du territoire. Trois thématiques sont abordées au rythme des saisons :

- En automne "Mangeons mieux et local", partons à la découverte des fruits du verger.
- En hiver "Vers le zéro déchet", partons à la découverte de la longue vie des déchets et apprenons à les réduire dans notre quotidien.
- Au printemps "Jardin au naturel", partons à la découverte des plantes sauvages et apprenons à la cuisiner.

Vu leurs succès, toutes ces expériences seront très certainement réitérées en 2020-2021 en collaboration avec la Maison de la Mehaigne et de l'Environnement Rural.



Les Apis Jardins

UN RÉSEAU QUI S'ÉTEND

Pour rappel, "Les Apis jardins", c'est un réseau d'éco-jardins ou jardins "naturels" sur le territoire des communes du Parc naturel. Il s'agit de jardins de particuliers mais également de terrains publics. Les propriétaires s'engagent volontairement à respecter la charte des Apis jardins pour un jardin plus sain et plus naturel.

Début 2020, nous avons atteint le nombre de 100 Apis jardins ! Grâce à Pierre-Yves Lenoir et Adrien Degrave, nous avons pu rattraper notre retard dans les visites en 2019, merci à eux. Si nous ne sommes pas encore venus, ce sera pour 2020 mais n'hésitez pas à nous contacter en cas de doute. Les visites s'effectuent à la belle saison entre fin mars et début octobre.

Depuis le lancement du projet, nous avons organisé environ 15 ateliers réservés prioritairement aux membres du réseau. Nous avons pu aborder différents thèmes comme les buttes agroécologiques, les murs en pierre sèche, la spirale aromatique, les prairies fleuries. Nous avons également organisé un très beau stage d'initiation au fauchage manuel durant lequel nous avons pu apprendre cette technique ancestrale.

Enfin, le groupe Facebook fonctionne très bien et permet aux membres du réseau d'échanger entre eux.

➔ Si vous voulez en savoir plus, rendez-vous sur www.pnbm.be.



© SEBASTIEN LEUNEN

MACHAON



© SEBASTIEN LEUNEN

Un GAN de plus en plus actif

Le GAN c'est le Groupe Actions Nature qui regroupe associations et citoyens désireux d'agir ensemble pour la conservation de la nature.

Durant l'année 2019, ce sont 13 journées ou demi-journées qui ont été organisées pour restaurer, entretenir, sauvegarder des sites naturels et connaître un peu plus la nature. Avec l'importance que prend l'agenda du GAN (quasiment une activité par mois), il devient parfois compliqué d'éviter le chevauchement d'activités. Deux fois cette année, deux sites ont eu des dates proposées la même journée mais on veillera à ce que ceci ne se produise plus en 2020.

L'entretien d'un site demande parfois des passages annuels répétés, d'autant plus si la surface du site est importante. Par exemple, chaque année, plusieurs chantiers sont organisés sur le site communal de la Quiétude à Fallais. Vu la taille du site, il est impossible de tout gérer à chaque passage. Pour chaque chantier, une zone du site est délimitée et on y choisit les travaux qui vont être réalisés. Ceci permet par ailleurs de laisser sur le site des zones dites "refuges" pour la faune et la flore, où le milieu n'est pas modifié.

Deux autres sites sont gérés annuellement et font l'objet de plusieurs chantiers, l'ancienne carrière de Pitet et la Vieille Mehaigne à Fumal. Sur l'ancienne carrière, le GAN est intervenu pour retirer 10 cm de litière flottant (accumulation de feuilles à la surface de l'eau, conduisant progressivement à l'envasement). Pour limiter la réapparition du phénomène, le GAN, avec l'accord de la commune, est également venu couper plusieurs arbres (Robiniers) ombrageant la mare et dont les feuilles s'accumulaient à la surface de l'eau.

En 2019, pour découvrir d'autres sites et appuyer d'autres ASBL, des journées sur les réserves naturelles de Natagora à Orp-Jauche et à Sclaigneaux ont également été proposées, deux journées de gestion et une pour connaître un peu plus la botanique.

Pour terminer sur une empreinte toujours plus verte, à l'initiative de la commune de Burdinne, la matinée du 24 novembre a été l'occasion de planter 32 tronçons de haies indigènes de 8m chacun sur le plateau agricole entre Burdinne et Vissoul. Une quinzaine de volontaires, qu'ils soient membres du GAN, habitants de Burdinne et/ou membres du Conseil Cynégétique de Hesbaye, s'est retrouvée pour planter 530 plants d'aubépine, de prunellier, de saule, de pommier sauvage, de cornouiller, de viorne, de fusain, de troène, de charme, d'érable champêtre, de noisetier et d'églantier.

Le travail du saule, des techniques et un savoir-faire à se réapproprier

Dans le cadre du projet **"Valorisation du Saule"**, la Maison de la Meuse et de l'Environnement Rural a pour mission de créer un circuit touristique et didactique de découverte des multiples utilisations du saule.

Une formation longue a été proposée aux 48 entrepreneurs en parcs et jardins du territoire, ainsi qu'aux candidats spontanés. Ceux-ci bénéficient, gratuitement, des conseils d'un spécialiste du tressage de saule.

Ensemble, sur le parcours "Cyclo 60" (un itinéraire balisé passant sur les 4 communes, accessible en voiture et privilégiant la mobilité douce), spécialistes et apprenants réaliseront **60 aménagements en saule**, afin de valoriser notre patrimoine historique et naturel.

Vous pouvez découvrir le catalogue des modèles de structures sur les sites villagedusaule.be et www.galbm.be.

Vous êtes aussi intéressé par ces techniques d'architecture végétale ? Sachez qu'une autre formation, plus courte, est proposée aux citoyens. Envoyez vos coordonnées à Françoise Hogge, chargée de mission : francoise.hogge@mmer.be ou au 019 54 40 48.



Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.



CONCERT DE MATHILDE RENAULT ET DIDIER LALOY

Le samedi 14 mars à 20h30

Mathilde Renault, pianiste compositrice et Didier Laloy, accordéoniste diatonique combinent à merveille leurs tempéraments qui apparaissent comme très différents, pour conter un poème musical sublimant le souffle de la mélodie.

Tant d'œuvres sont le reflet d'une époque oppressante, étouffante pour l'individu. Celle-ci donne à respirer.

Infos et réservations

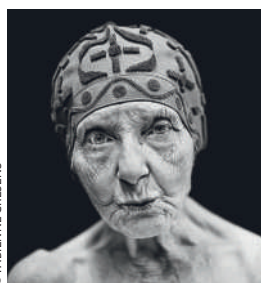
Centre culturel Braives-Burdin

019 54 92 50

ccbraiv-burdin@skynet.be

Expositions : photographies et dentelles contemporaines

Du jeudi 27 février 2020 au 29 mars 2020 au Centre culturel et Place Faniel à Wanze



Fabienne Cresens,
photographe :
La montée des eaux

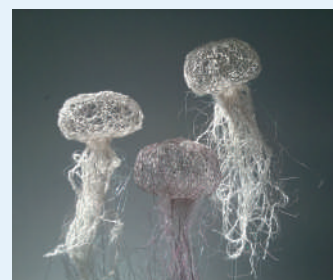
Avec les changements climatiques, le bonnet de bain symbolise d'une manière absurde la lutte de l'homme, vaine, ballottée par les pluies torrentielles, les vents dévastateurs, les tempêtes, les cyclones, les tsunamis. De l'enfant à l'adulte, du Nord au Sud, la désapprobation et l'indignation se mêlent aux bonnets, des accessoires improbables et inefficaces face à la destruction puissante des éléments en furie.

Expo extérieure, accessible en permanence.

Véronique Porot,
dentelle contemporaine :
Un océan gélifié

Dames élégantes ou mauvaises surprises de nos vacances, les méduses nous fascinent. Nageant entre deux eaux, glissant au gré des courants, elles semblent cependant profiter de tous les déséquilibres que nous faisons subir à notre environnement, laissant ainsi planer le spectre d'un océan gélifié si nous n'y prenons garde.

Du lundi au vendredi, de 9 à 16h, et les dimanches de 14 à 17h.



ACTIVITÉS 1^{ER} SEMESTRE 2020

Février

■ DIMANCHE 16 FÉVRIER

RECONNAÎTRE LES ARBRES EN HIVER

Dépourvus de leur feuillage, les arbres semblent anonymes. Mais leurs bourgeons, leur écorce, leur écologie sont autant d'indices pour nous aider à retrouver leur nom et nous inciter à mieux les connaître. Le défi est donc lancé aux curieux de nature et aux guides nature en formation. Rdv à 9h30 (durée +/- 3h). Le lieu sera communiqué à l'inscription.

PAF : 1 € (Groupe limité à 15 personnes).

Guides : Eddy Pirnay, Anne De Smet.

Activité organisée par la section CNB Burdinale-Mehaigne.

Inscription obligatoire auprès du guide : 0474/710298

pirnayeddy.sprl@gmail.com

■ LUNDI 17 FÉVRIER

"DÉCOUVERTE NOCTURNE DE LA FAUNE DES PLAINES"



Tour nocturne des plaines agricoles en car afin d'observer les habitants de nos campagnes : lièvres, renards, chevreuils, etc. Rdv à 19h à la Maison du Parc naturel, rue de la Burdinale 6 à Burdinne.

Guides : Hadrien Gullet et Simon Lehane.

En collaboration avec Faune & Biotopes asbl.

Inscription obligatoire et priorité aux enfants et leurs accompagnants (groupe limité).



Mars

■ DIMANCHE 1^{ER} MARS

LES OISEAUX DES PLAINES AGRICOLES

Cette année, le comité d'Aves-Liège organisera sa traditionnelle journée des observateurs liégeois sur le territoire du Parc naturel. La journée sera consacrée aux oiseaux nicheurs rares des plaines agricoles : busards, bruant proyer et compagnie.

Matin : recherche des oiseaux hivernants dans nos plaines agricoles et visite des aménagements réalisés par le Parc naturel dans le cadre du projet GAL "Agriculture et Biodiversité".

Après-midi : exposés.

Rdv à 9h à la Maison du Parc naturel, rue de la Burdinale 6 à 4210 Burdinne.

Inscription obligatoire avant le 24 février auprès de Anne-Laure Geboes (Tél : 0498 67 35 04 - Email : annelauregeboes03@yahoo.fr).



© SEBASTIEN LEUNEN

■ DIMANCHE 8 MARS

"OPERATION BATRACIENS !"

Venez aider les batraciens à traverser la route pour qu'ils regagnent la mare où ils sont nés (vidange des seaux, identification et visite du site).

Rdv de 9h jusqu'à 10-11h au barrage d'Oteppe, rue de la Burdinale à Oteppe (parking du Vieux Bruxelles près de la pêcherie de l'Hirondelle).

Animateur : Frédéric Bertrand.

En collaboration avec la section CNB Burdinale-Mehaigne.

■ SAMEDI 21 MARS

"LA NUIT DE LA CHOUETTE"

Partez à la découverte des rapaces nocturnes de nos campagnes. Exposé et sortie nocturne.

Rdv à 19h30, au Château féodal de Moha, rue du Madot 98, 4520 Moha

Guides : Frédéric Bertrand et Didier Goethals.

En collaboration avec la Régionale Hesbaye Médiane et la section CNB Burdinale-Mehaigne.

Inscription obligatoire (groupe limité à 25 personnes).

■ SAMEDI 28 MARS

BALADE "LECTURE DU PAYSAGE DE LAVOIR", UN VILLAGE DANS UNE VALLÉE

Sensibilisation au paysage du village et de ses environs par le biais de l'histoire, des patrimoines bâti et naturel. Exploration de points de vue paysagers.

Rdv départ à 9h30 place Fayat à Lavoir, fin vers 12h30

Guide : Pascaline Auriol

Inscription obligatoire (groupe limité à 20 personnes).

■ SAMEDI 28 MARS

BALADE DE PRINTEMPS A COUTHUIN

Si vous aimez les grands espaces et les belles forêts, le bois de Wanhériffe vous attend ce printemps. Vous y découvrirez les fleurs de printemps, leurs caractéristiques et leurs petites anecdotes.

La balade fait 3 km ½.

Rdv à 14h (fin prévue à 17h30) à la Salle Plein vent, rue Pravée 32 à 4218 Couthuin.

Guide : Annie Wildemeersch.

Inscription souhaitée.

■ DIMANCHE 29 MARS

LA ZONE HUMIDE DE HANNÊCHE

Peu de cours d'eau en Hesbaye Sèche... Toutefois, un peu d'argile suffit à retenir l'eau et une zone humide se crée, nouvel habitat pour une faune et une flore typiques. Dans le cadre des Journées Wallonne de l'Eau, nous irons à la découverte de cet écosystème, rare sur le vaste plateau hesbignon et nécessitant des mesures de protection. Nous pourrons observer le petit peuple de la mare, comprendre l'originalité de cet habitat et les enjeux qu'il représente au sein de la structure écologique du Parc naturel.

Rdv à 9h30 (durée +/- 3h), devant l'église de Hannêche.

Guide: Eddy Pirnay, Anne De Smet, Thomas Genty.

Groupe limité à 20 personnes

Activité de la Section CNB Burdinale en collaboration avec le Parc naturel dans le cadre des Journées wallonnes de l'Eau.

Inscription obligatoire auprès du guide
pirnayeddy.sprl@gmail.com 0474/710298

Avril

■ SAMEDI 18 AVRIL

BALADE MATINALE À L'ÉCOUTE DES OISEAUX

C'est tôt le matin que les oiseaux chantent. Osez sauter du lit pour entendre le concert des oiseaux qui se réveillent et exercer vos oreilles à les identifier !

Rdv à 7h au Moulin de Hosdent, rue du moulin 48, 4261 Latinne (Braives).

Guide : Jean-Marie Colas.

En collaboration avec la Régionale Natagora Hesbaye médiane.

Inscription obligatoire et annulation en cas de pluie.

■ SAMEDI 1^{er} FÉVRIER

LES DIFFÉRENTS TYPES DE TAILLE

Approche des différents types de tailles en fonction du stade de l'arbre.

Rdv de 9h30 à 13h au verger du site de la Motte, rdv place Louis Heptia à 4260 Ville-en-Hesbaye.

■ SAMEDI 8 FÉVRIER

TAILLE ET SOIN DES JEUNES ARBRES

Taille et soin à de jeunes arbres fruitiers hautes tiges dans le verger conservatoire de Burdinne.

Rdv de 9h30 à 13h00, à la Maison du Parc naturel, rue de la Burdinale 6 à 4210 Burdinne.

■ SAMEDI 22 FÉVRIER

PLANTATION ET TAILLE

Plantation d'un haute-tige avec protection des racines contre les mulots, tuteurage et taille de formation à la plantation. Suivi de la taille de jeunes hautes tiges et de celle de restauration d'un vieux pommier.

Rdv de 9h30 à 15h30 au verger du Moulin de Lavoir, rue Close 12 à 4217 Lavoir.

■ SAMEDI 29 FÉVRIER

TAILLE DES PALISSÉS

Initiation à la taille des arbres palissés fruitiers. La formation se déroulera dans 2 vergers : celui de l'Administration communale de Wanze puis dans celui de l'école de Bas-Oha.

Rdv de 9h30 à 15h30, au verger de l'Administration communale de Wanze, chaussée de Wavre 39 à 4520 Wanze.

■ SAMEDI 28 MARS

CYCLE FRUITIER "GREFFAGE"

Approche de différentes techniques de greffage d'arbres fruitiers (pommiers, poiriers, noyers).

Rdv de 9h30 à 12h00, à la Maison du Parc naturel, rue de la Burdinale 6 à 4210 Burdinne.

Guides : Henri Wégria et Thomas Genty.
PAF par atelier : 10 euros

7 euros pour les membres

Inscription obligatoire (groupe limité à 15 personnes).



■ SAMEDI 25 AVRIL

LA CUEILLETTE DE PRINTEMPS

Venez (re)découvrir les plantes sauvages comestibles : leurs vertus, comment les reconnaître et en savoir davantage sur leur écologie. Au programme : promenade découverte-cueillette et atelier cuisine.

Rdv à 9h30 (fin prévue à 16h30), à l'école communale de Huccorgne, route de l'Etat à Huccorgne.

Guides : Marc Clignez et Amandine Degen.

En collaboration avec la Maison de la Nature et des Sciences de Huy.

PAF : 8 euros.

Inscription obligatoire (groupe limité à 8 personnes).



Mai

■ DIMANCHE 3 MAI

PETITE CUEILLETTE DE PRINTEMPS

Touchez, goûtez, cueillez et apprenez aussi à cuisiner les plantes sauvages comestibles grâce à de petites recettes simples. Au programme : promenade découverte-cueillette et atelier cuisine.

Rdv à 9h30 (fin prévue à 13h30), au Château féodal de Moha, rue du Madot 98, 4520 Moha.

Guide : Amandine Degen.

Renseignements pratiques et modalités d'inscription au Château féodal de Moha asbl, au 085/ 25 16 13 (groupe limité à 10 personnes).



ATELIERS APIS JARDINS

■ DIMANCHE 19 AVRIL

A VOS MARES, PARTEZ !

Avec Pierre-Yves Lenoir

■ DIMANCHE 17 MAI

COMMENT ENRICHI LA TERRE DE SON POTAGER ?

avec Angelo Proto

■ DIMANCHE 21 JUIN

REALISATION D'UNE BUTTE DE CULTURE (MODE AGROECOLOGIQUE)

avec Angelo Proto

Ces ateliers sont destinés en priorité aux membres du réseau des Apis jardins (groupe limité et inscription obligatoire).

Les détails de ces ateliers sont sur notre site internet www.pnbm.be

PAF : 10€ - 5€ pour les membres du Parc et/ou des Apis Jardins

PAIN BIÈRE FROMAGE

15 & 16 août 2020
À la ferme
de la Grosse Tour à Burdinne



Week-end axé sur la dégustation de produits du terroir.
Boulangers, brasseurs, fromagers seront présents pour mettre en valeur leurs produits. Animations pour les enfants.

FÊTE DES POMMES

Dimanche 11 octobre 2020
Au Moulin de Ferrières

Exposition et identification de fruits. Conseils sur les variétés, la plantation, les haies et les ligneux champêtres.

Conférences et animations.
Vente de fruits d'anciennes variétés, jus, cidre, sirop de pommes et poires, etc.





Stage pour les 6-9 ans

Durant les grandes vacances

Cette année encore, durant la première semaine d'août, la Maison du Parc deviendra un terrain de jeu géant et le point de départ de nombreuses aventures pour les petits curieux de nature de 6 à 9 ans.

Pour plus d'informations rendez-vous dès avril sur le site Internet du Parc naturel.

En collaboration avec la Maison de la Mehaigne et de l'Environnement Rural.

Les marchés locaux

Braives

Marché tous les mercredis de 15 h à 19 h à l'ancienne gare de Braives

Couthuin

Le petit marché, tous les mercredis de 9 h à 13 h sur la place communale de Couthuin

Wanze

Marché tous les vendredis de 14 h à 19 h sur la place Faniel de Wanze

Burdinne

Le marché du terroir

Le 1^{er} vendredi du mois de 16 à 21 h de mars à décembre

Vendredi 6 mars

> Premier Rendez-vous de l'année

Vendredi 3 avril

> Marché spécial "0 déchets"

Vendredi 8 mai

ATTENTION ! exceptionnellement ce sera donc le 2^e vendredi du mois

Vendredi 5 juin

> Marché spécial "plantes sauvages comestibles"

